

COMPTE-RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : 29

Présents : 26

Excusés représentés : 3

L'an deux mille vingt et un,
Le lundi quinze novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en salle Thierry Paris, en Mairie de Buc, sous la présidence
de M. GRASSET Stéphane, Maire

PRESENTS

M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT VILLARD M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY, M. Jean-Paul BIZEAU, M. Michel FASTRE, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, Mme Elisabeth VERLY, M. Frank MARQUET, Mme Véronique HUYNH, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, M. Hervé WIOLAND, M. Stéphane TOUVET, M. Dejan STANKOVIC, Madame Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Constance HUYNH TUONG, Mme Juliette ESPINOS, M. GASQ Christian, Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Lorraine WEISS

EXCUSES REPRESENTES

M. Justin RAYMOND donne pouvoir à M. Stéphane GRASSET
Mme Catherine LE DANTEC donne pouvoir à Mme Juliette ESPINOS
M. Thierry HULLOT donne pouvoir à Mme Françoise GAULIER

En préambule, Monsieur le Maire informe l'assemblée du retrait de la délibération sur la « MODIFICATION DU PERIMETRE REGIONAL D'INTERVENTION FONCIERE DU PLATEAU DE SACLAY SUR LE TERRITOIRE DE BUC (PRIF) » de l'ordre du jour et de son report en séance du 13 décembre 2021.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Elisabeth BERNIER-MORELLI

				NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME	29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTIONS	



Numéro	Date transmission en Préfecture	Objet																																																								
DÉCISIONS MUNICIPALES DE 2021																																																										
140	29/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec Madame Michèle LATRON SOPHROLOGUE, fixant les modalités d'intervention pour le cycle ATELIER SOPHROLOGIE 2021-2022 à destination des seniors. Le montant total de la prestation est de 1 680 € pour 28 séances																																																								
141	30/09/2021	Fixation des tarifs appliqués aux seniors du cycle ATELIER SOPHROLOGIE 2021-2022, selon 3 tranches, tranche A : 110 €, tranche B : 82,50 €, tranche C : 55 €																																																								
156	04/11/2021	<p>Actualisation des tarifs des services proposés aux seniors, suite au renouvellement du marché public de restauration et à la révision des tarifs de la Téléalarme, comme suit :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>TRANCHE A</th> <th>TRANCHE B</th> <th>TRANCHE C</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Portage de repas à domicile (Prix unitaire par repas en € TTC)</td> <td>8 €</td> <td>6 €</td> <td>4 €</td> </tr> <tr> <td>Repas au foyer restaurant (Prix unitaire par personne en € TTC)</td> <td>8.10 €</td> <td>6.08 €</td> <td>4.05€</td> </tr> <tr> <td>Téléalarme (Prix mensuel en € TTC) Comprenant service d'écoute 24/24h 7j/7 - Location du transmetteur et de l'émetteur - Installation et maintenance incluse)</td> <td>5.48 €</td> <td>4.11€</td> <td>2.74 €</td> </tr> <tr> <td colspan="4">+ Options possible en sus :</td> </tr> <tr> <td>Option 1 : Location d'un second transmetteur (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>3.84 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 2 : Système d'assistance mobile avec géolocalisation GPS (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>10.55 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 3 : Détecteur de monoxyde de carbone (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>3.84 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 4 : Détecteur de fumée (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>3.84 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 5 : Détecteur de gaz naturel (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>3.84 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 6 : Télécommande par écrasement (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>4.48 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 7 : Télécommande par soufflé (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>12.79 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 8 : Télécommande par effleurement (Prix mensuel en € TTC)</td> <td></td> <td>5.11 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Option 9 : Achat et installation d'une boîte à clés (Prix unique en € TTC)</td> <td></td> <td>53.28 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C	Portage de repas à domicile (Prix unitaire par repas en € TTC)	8 €	6 €	4 €	Repas au foyer restaurant (Prix unitaire par personne en € TTC)	8.10 €	6.08 €	4.05€	Téléalarme (Prix mensuel en € TTC) Comprenant service d'écoute 24/24h 7j/7 - Location du transmetteur et de l'émetteur - Installation et maintenance incluse)	5.48 €	4.11€	2.74 €	+ Options possible en sus :				Option 1 : Location d'un second transmetteur (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €		Option 2 : Système d'assistance mobile avec géolocalisation GPS (Prix mensuel en € TTC)		10.55 €		Option 3 : Détecteur de monoxyde de carbone (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €		Option 4 : Détecteur de fumée (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €		Option 5 : Détecteur de gaz naturel (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €		Option 6 : Télécommande par écrasement (Prix mensuel en € TTC)		4.48 €		Option 7 : Télécommande par soufflé (Prix mensuel en € TTC)		12.79 €		Option 8 : Télécommande par effleurement (Prix mensuel en € TTC)		5.11 €		Option 9 : Achat et installation d'une boîte à clés (Prix unique en € TTC)		53.28 €	
	TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C																																																							
Portage de repas à domicile (Prix unitaire par repas en € TTC)	8 €	6 €	4 €																																																							
Repas au foyer restaurant (Prix unitaire par personne en € TTC)	8.10 €	6.08 €	4.05€																																																							
Téléalarme (Prix mensuel en € TTC) Comprenant service d'écoute 24/24h 7j/7 - Location du transmetteur et de l'émetteur - Installation et maintenance incluse)	5.48 €	4.11€	2.74 €																																																							
+ Options possible en sus :																																																										
Option 1 : Location d'un second transmetteur (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €																																																								
Option 2 : Système d'assistance mobile avec géolocalisation GPS (Prix mensuel en € TTC)		10.55 €																																																								
Option 3 : Détecteur de monoxyde de carbone (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €																																																								
Option 4 : Détecteur de fumée (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €																																																								
Option 5 : Détecteur de gaz naturel (Prix mensuel en € TTC)		3.84 €																																																								
Option 6 : Télécommande par écrasement (Prix mensuel en € TTC)		4.48 €																																																								
Option 7 : Télécommande par soufflé (Prix mensuel en € TTC)		12.79 €																																																								
Option 8 : Télécommande par effleurement (Prix mensuel en € TTC)		5.11 €																																																								
Option 9 : Achat et installation d'une boîte à clés (Prix unique en € TTC)		53.28 €																																																								
159	28/09/2021	Fixation des tarifs de la sortie "trésors de Chartres" du mardi 05 octobre 2021, dans le cadre de la Semaine Bleue, selon 3 tranches, tranche A : 75 €, tranche B : 56,25 €, tranche C : 32,50 €																																																								
160	20/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association Buc Tiers-Monde la convention de mise à disposition temporaire du domaine public pour la tenue d'un stand de restauration pendant le Festival BD les 9-10 octobre 2021																																																								
161	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un renouvellement de convention d'occupation précaire pour un logement d'une superficie de 29,34 m ² , situé au 421 rue Louis Blériot, pour une durée de 6 mois du 01/10/2021 au 31/03/2022 Montant de la redevance : 250 € / mois charges comprises																																																								

162	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un renouvellement de convention d'occupation précaire pour un logement d'une superficie de 84 m2, situé au 441 rue Louis Blériot pour une durée de 3 mois du 01/10/2021 au 31/12/2021 Montant de la redevance: 400 € / mois charges comprises
163	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un renouvellement de convention d'occupation précaire, d'une superficie de 28 m2, logement situé au 441 rue Louis Blériot, pour une durée de 6 mois du 01/10/2021 au 31/03/2022 Montant de la redevance : 250 € / mois charges comprises
164	20/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec Monsieur Stéphane DAUVIN la convention d'accueil ponctuel d'un auteur pour le Festival B.D. Buc des 9 & 10 octobre 2021- Coût forfaitaire : 150 €
165	28/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de partenariat avec Madame Annaïck RONARCH, Diététicienne, pour un atelier de prévention santé à destination des seniors : "La Forme après 60 ans", du 14 octobre 2021 au 19 mai 2022, comprenant 23 ateliers. Montant de la prestation 500 €
166	01/10/2021	Autorisation donnée au Maire de fixer à 30 € net par heure, le tarif horaire servant à établir la participation financière due par les communes signataires à la commune de Buc dans le cadre de la prestation de service « Aide à l'archivage » proposée par la commune de Buc
167	28/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP, la Ville de Fontenay-le-Fleury et l'auteur BD Madame Laura ZUCHERRI pour l'organisation d'une intervention dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 - coût de l'intervention pris en charge par VGP
168	01/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat de cession avec la société « A mon tour prod » pour le spectacle de Madame Elisabeth BUFFET dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - prix de cession 4 500 € TTC
169	07/10/2021	Autorisation donnée au Maire de prendre en charge les frais de déplacement pour les auteurs du Festival BD Buc 2021. (Montant total : 3 900 € TTC)
170	01/10/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues au compte 21312 – Construction autres bâtiments publics, gestionnaire TECH de 13 190 € TTC pour créer un WC handicapé (PMR) local école primaire Louis Blériot
171	01/10/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues au compte 21318 – Construction autres bâtiments, gestionnaire TECH de 3 840 € TTC de poser des films occultants aux centres de loisirs Louis Blériot, du Pré Saint-Jean et dans les bureaux de la Police Municipale
172	28/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Yvelines pour l'organisation d'une formation pour la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 pour les jeunes fréquentant « le Spot » (baby-sitting) Montant de la prestation : 600 €
173	29/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'action culturelle avec la Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit (La Sofia) pour le Festival B.D. Buc 2021 - montant de l'aide financière attribuée à la commune : 5 000 €

174	29/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP, la Ville de Viroflay et l'auteur BD Xavier GIACOMETTI pour l'organisation d'une intervention dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 - Coût de l'intervention pris en charge par VGP
175	05/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un contrat d'abonnement à la solution Sempléo, de 12 mois pour le site web dédié « le Spot » Montant total de 2 136 € TTC
176	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec Madame Karina LYFOUNG, la convention d'accueil ponctuel d'une autrice pour le Festival B.D. Buc 2021 - Coût forfaitaire : 30 €
177	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues au compte 21318 pour un montant de 2 940 € TTC pour la signalétique de la maison de la jeunesse, appelé « le Spot », située au 1 rue Collin Mamet à Buc
178	04/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP, la Ville de Vélizy-Villacoublay, le collège Maryse BASTIE de Vélizy-Villacoublay et l'auteur BD Tommaso BENNATO pour l'organisation d'une intervention dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 - coût de l'intervention pris en charge par VGP
179	07/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP, la Ville du Chesnay-Rocquencourt et l'auteur BD Fabrice PARME pour l'organisation d'une intervention dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 - coût de l'intervention pris en charge par VGP
180	07/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention d'objectifs pour l'attribution d'une subvention du Département des Yvelines pour l'action « Iti'B.D. Buc - saison 3 » du Festival B.D. Buc 2021 – Montant total de la subvention : 22 000 €
181	14/10/2021	Fixation des tarifs appliqués aux jeunes fréquentant « le Spot » pour la formation sur la Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (baby-sitting) - Montant de la formation : 20 €
182	12/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer le renouvellement du contrat de maintenance et assistance pour le logiciel Kawa Ludothèque utilisé à l'espace ludique, pour un montant annuel de 466,80 € TTC (contrat de 3 ans)
183	07/10/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 020 - Dépenses imprévues au compte 21318 – Construction autres bâtiments, gestionnaire INF de 4 530 € TTC pour procéder au câblage informatique du 1 ^{er} étage de la maison de la jeunesse appelée « le Spot ».
184	07/10/2021	Autorisation donnée au Maire de faire un virement de crédit du chapitre 022 - Dépenses imprévues au compte 615232- Entretien et réparation sur autres réseaux, gestionnaire Patrimoine Bâti et Non-Bâti de 18 850 € TTC pour le remplacement de 16 figurines piétons avec système audiopam pour les personnes aveugles ou malvoyantes
185	21/10/2021	Fixation des tarifs appliqués aux jeunes fréquentant « le Spot » pour les activités pendant les petites et grandes vacances scolaires. Forfait de base « petites vacances » : 10 €, « grandes vacances » : 20 €, avec l'application d'un taux d'effort défini par la CAF et une majoration de 20 % pour les jeunes hors commune.
186	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec l'association « SDCL COIGNERES » une convention d'animation d'ateliers grappling (lutte) - MMA, dans le cadre de la programmation du SPOT (Espace Jeunes) du mercredi 3 au vendredi 5 novembre 2021. Montant total de la prestation : 500 €

187	14/10/2021	Autorisation de prise en charge des frais de déplacement en véhicule personnel pour la venue de l'auteur Monsieur Laurent CAGNIAT au 28 ^{ème} Festival B.D de Buc. (293,12 € TTC)
188	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SAVAC, l'accord-cadre à bons de commande MP21-09 relatif aux prestations de transport d'enfants et d'adultes, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois. Montant minimum : 11 000 € TTC – Montant maximum : 132 000 € TTC
189	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL pour les lots 1, 2, 3 et 4 du marché à procédure adapté MP21-08 relatif aux assurances Incendie Accidents et Risques Divers pour la commune de Buc, au 1 ^{er} janvier 2022 : - Lot 1 « Assurance dommages aux biens et risques annexes » pour un montant annuel de 10 609,20 € TTC - Lot 2 « Assurance responsabilité civile et des risques annexes » pour un montant annuel de 5 596,66 € TTC - Lot 3 « Assurance flotte automobile et des risques annexes » pour un montant annuel de 6 739,13 € TTC - Lot 4 « Protection fonctionnelle des agents et des élus » pour un montant annuel de 571,54 € TTC
190	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec France ARTISTES, le contrat de cession de droit d'exploitation de représentation "la roulotte magique de Lilly pop" et sculpture sur ballon, le jeudi 4 novembre 2021 à l'accueil de loisirs Louis BLERIOT. Montant total de la prestation : 800 €
191	21/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la micro entreprise « Mahel-Magic », le contrat de cession de droit d'exploitation de représentation « Malou et l'Ours Balou » définissant la prestation de spectacle, le vendredi 29 octobre 2021, dans le préau de l'école Louis Clément (centre de loisirs) - Montant de la prestation : 600 €
192	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec Monsieur Bruno BRUNETTI, la convention d'accueil ponctuel d'un auteur pour le Festival B.D. Buc 2021 - Coût forfaitaire : 27 €
193	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société THERMOSANI, le lot n°1 relatif aux « Toiture terrasse, vêtements zinc et composites, menuiseries extérieures », en levant les options 1 et 2, pour un montant total de 487 456,50 TTC ; . Option 1 (pelouse et arbustes) : 4 560 € TTC, . Option 2 (remplacement couleur zinc): 1 920 € TTC, dans le cadre du marché public MP21-07 relatif à la rénovation énergétique de l'école maternelle Louis Clément
194	19/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société RME, le lot n°2 relatif à l'électricité, en levant l'option 1, pour un montant total de 14 764,45 € TTC ; . Option 1 (télé-relevage): 6 71,52 € TTC, dans le cadre du marché public MP21-07 relatif à la rénovation énergétique de l'école maternelle Louis Clément
195	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société TOURNOIS, le lot n°3 relatif aux « Chauffage, ventilation, plomberie », en levant les options 1 et 2, pour un montant total de 25 360,80 € TTC ; . Option 1 (eau chaude sanitaire) : 864 € TTC, . Option 2 (télé-relevage): 6 336 € TTC, dans le cadre du marché public MP21-07 relatif à la rénovation énergétique de l'école maternelle Louis Clément

196	14/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société INGETEC l'accord-cadre MP21-06 relatif à l'étude de circulation et de stationnement sur une zone du secteur du Haut Buc. Le montant du premier marché subséquent s'élève à 23 820 € TTC.
197	18/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP, la Ville de La Celle Saint-Cloud, le collège Victor Hugo de La Celle Saint-Cloud et l'auteur BD Fabrice PARME pour l'organisation d'une intervention dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 - Coût de l'intervention pris en charge par VGP
198	19/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SOGERES, l'avenant n°1 précisant que l'accord-cadre à bons de commande est passé sans montant minimum ni montant maximum annuel pour le MP21-05 (restauration scolaire et municipale)
199	18/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société L'ARCHISENS un contrat relatif à une mission de maîtrise d'œuvre partielle pour la réalisation du dossier du permis d'aménager du quai bus situé rue de la Minière à Buc, pour un montant de 2 940 € TTC
200	04/11/2021	Autorisation donnée au Maire de signer avec la société SMACL, domiciliée 141 rue Salvador Allende – 79 031 NIORT Cedex 9, l'avenant n°3 au marché d'assurances lot 2 « Responsabilité civile et risques annexes » prenant en compte l'évolution du montant des salaires bruts et entérinant ainsi une prime d'un montant de 264,34 € TTC au titre de la régularisation du contrat sur exercice écoulé
201	19/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer un renouvellement de convention d'occupation précaire pour un logement d'une superficie de 130 m ² situé au 441 rue Louis Blériot, pour une durée de 4 mois, du 1 ^{er} novembre 2021, au 28 février 2022. Montant de la redevance : 1 130,90 € Le locataire prend la totalité des charges à sa charge pendant la période d'occupation.
202	20/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec VGP pour l'organisation d'un concert de Noël à l'église de Buc dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022 - La Ville met à disposition les lieux, du matériel et du personnel
203	20/10/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de partenariat avec la RATP dans le cadre du Festival B.D. Buc 2021 – Montant du soutien en terme de communication valorisée alloué à la commune : 2 200 €
204	20/10/2021	Remboursement des frais d'envoi (avancé par l'auteur) de documents par la Poste à l'auteur italien Stefano CARLONI (auteur de l'affiche du Festival BD Buc 2021), pour un transport Italie-France montant : 26,84 €
205	22/10/2021	Décision annulée et remplacée par la DM 21-207
206	26/10/2021	Fixation du tarif de vente au public de carnets de timbres à l'effigie des monuments communaux : 1 carnet à 16 €, 2 carnets à 31 €, 3 carnets à 45 € et 15 € le carnet supplémentaire.
207	29/10/2021	Fixation des tarifs de Sports Vacances, au taux d'effort d'après la formule suivante : (revenus N-2 x taux d'effort) + forfait à 13 €, dispositif organisé par le Service des Sports. Annule et remplace la DM 21-205
208	28/09/2021	Autorisation donnée au Maire de signer une convention pour la mise en place d'une action de formation à destination d'élus établie par l'Association Aidil pour un montant total de 3 700 € TTC.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

INTRODUCTION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTIONS

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2021.

FINANCES

1. ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2022

Rapporteur : Madame Pierrette MAZERY

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE		ABSTENTIONS

ADOpte, à compter du 1^{er} janvier 2022, la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la ville de Buc.

AUTORISE le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

RESSOURCES HUMAINES

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				22
POUR	22	CONTRE		ABSTENTIONS
7 (Mme Juliette ESPINOS, le pouvoir de Mme Catherine LE DANTEC, M. Christian GASQ, Mme Françoise GAULIER, le pouvoir de M. Thierry HULLOT, M. Rémy JOURDAN, Mme Lorraine WEISS)				

DECIDE la modification suivante du tableau des effectifs :

Poste à supprimer	Poste à créer	commentaire
Rédacteur territorial à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Effet au 1 ^{er} octobre 2021 suite à détachement

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2021 et suivants.

2. REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS – CAMPAGNE 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

NOMBRE SUFFRAGE EXPRIME				29
POUR	29	CONTRE	ABSTENTIONS	

DECIDE la création de 13 postes d'agents non titulaires à temps non complets pour faire face au besoin occasionnel du recensement de la population de la commune de Buc pour une période allant du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

DECIDE de fixer la rémunération des agents recenseurs de la façon suivante :

- 2,50 € brut par feuille de logement enquêté
- 1,50 € brut par feuille de logement non enquêté (logement pour lesquels il n'a pas été possible d'avoir des informations)
- 45 € brut pour chaque demi-journée de formation
- 75 € brut pour le recensement des adresses
- 100 € brut pour les agents recenseurs qui auront produit un travail de qualité (bonne tenue du carnet de tournée, soin apporté à la numérotation des questionnaires, classement des imprimés collectés, bonne réactivité aux sollicitations du coordinateur). Ces 100 € seront versés après validation du coordonnateur à raison de 25 € par semaine (point hebdomadaire) à condition qu'au moins 30% des logements aient été recensés la 1^{ère} semaine, 60% la seconde semaine, 80% la troisième semaine et 100% la quatrième semaine.

DIT que les crédits correspondants seront ouverts sur l'exercice 2021 et suivants chapitre 012 nature 64138 fonction 020.

ville de
BUC

INFORMATIONS DIVERSES

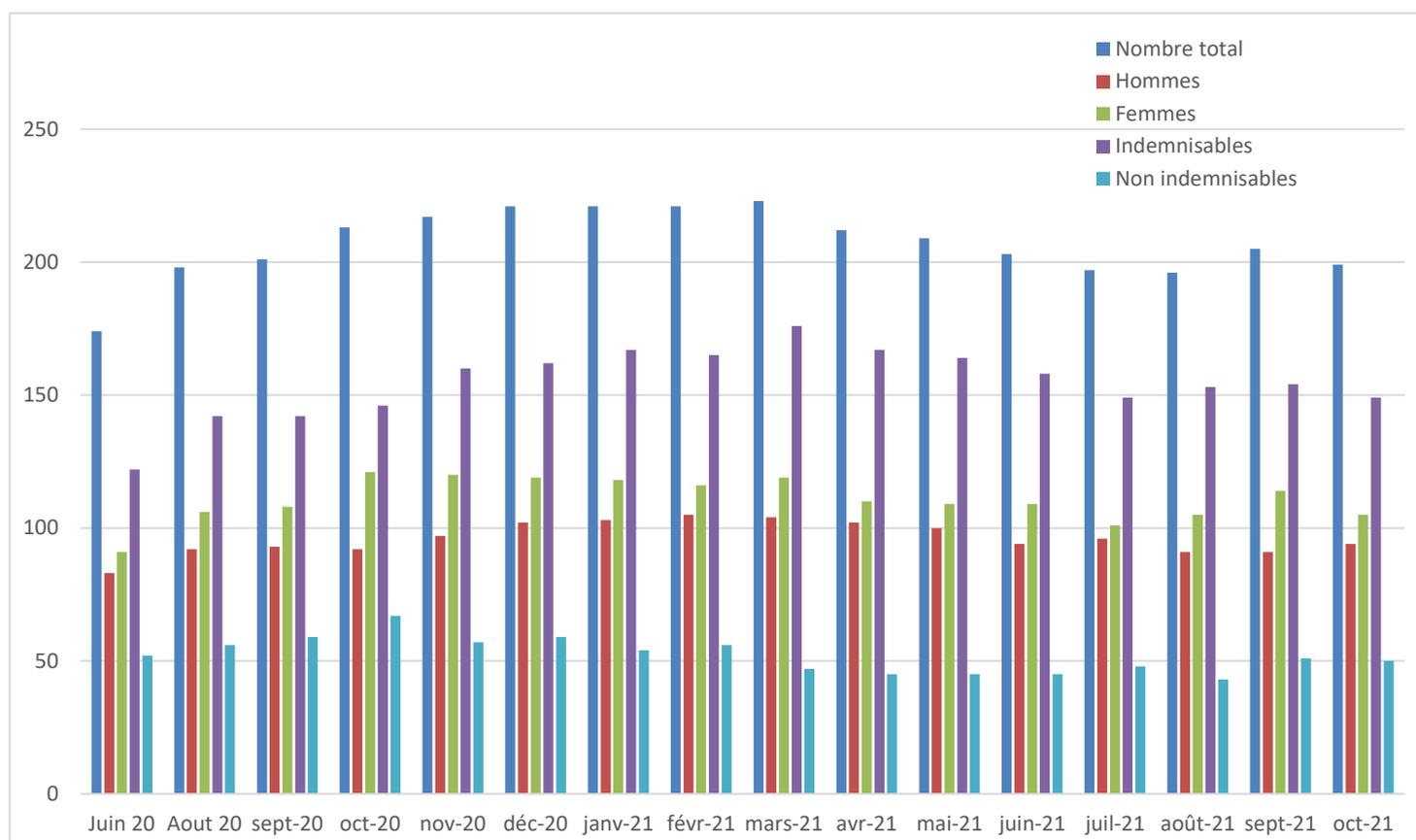
1. SITUATION DE L'EMPLOI A BUC

Rapporteur : Monsieur le Maire

Nombre de demandeurs d'emploi à Buc au **1^{er} octobre 2021**: **199** personnes

Répartis de la manière suivante : **94** hommes et **105** femmes

Dont **149** indemnissables et **50** non indemnissables



QUESTIONS DIVERSES

GROUPE Pour Buc Naturellement

Question n° 1 :

Piste cyclable de la rue Louis Blériot (et la Minière) :

La piste se dégrade de plus en plus. Un stop qui n'est pas règlementaire a été ajouté. Est-il bien temporaire ? Installation abusive de palissades de chantier qui entravent la circulation. Non-respect de la piste par les usagers motorisés. Les feuilles (très nombreuses en ce moment) ne sont pas toujours soufflées ou balayées. Que comptez-vous faire pour améliorer l'entretien des pistes cyclables et sécuriser leur utilisation?

Réponse :

Piste cyclable rue Blériot : il est faux d'affirmer qu'elle se dégrade de plus en plus. Certes, des travaux de raccordement ou de construction peuvent de temps à autre l'impacter mais nous prenons toutes les mesures qui s'imposent afin que les remises en état soient les plus rapides possibles.

Dans l'attente d'une reprise de la zone du Cerf-Volant dont le scénario a été proposé lors de la dernière réunion de la Commission Travaux, nous avons opté pour la protection des cyclistes qui débouchent sur la chaussée. Pour cela, nous avons décidé de mettre temporairement en place un stop. Ce n'est pas parfait, j'en ai conscience, cependant il s'agit là d'un premier élément de mesure conservatoire. Nous allons aussi retirer la portion de piste sur la chaussée et signaler la fin de cette piste avant sa reprise au niveau des feux tricolores.

Piste cyclable de la Minière : nous ne voyons pas où se situent les problèmes que vous laissez entendre.

Quant au non-respect des pistes par les usagers motorisés, la police municipale agit et ne manque pas de dresser les procès-verbaux qui s'imposent.

L'entretien des pistes, quant à lui, est assuré conformément au marché de nettoyage de la voirie.

Pour gagner en efficacité j'incite les Bucois à signaler tout désagrément sur l'application BUC 78

Question n° 2 :

Installation illégale dans la ZAE :

Quelle est la situation précise ? Combien de personnes sont concernées ? Quelles origines?

Y a-t-il des familles avec enfants ?

Si oui, où vont-ils être scolarisés?

Réponse :

Deux terrains sont actuellement occupés illégalement : le site dit « ex-Goodrich », derrière Huet, et un bâtiment et le terrain du site ex-Siemens rue Fourny/ Hélène Boucher.

Nous sommes régulièrement en contact avec les 2 propriétaires, pour insister sur les démarches qu'ils doivent entreprendre, pour leur rappeler d'insister sur l'ampleur et l'urgence de la situation, et pour être au courant de l'avancement – ou pas – de leurs démarches. Dans cette 1^{ère} moitié de novembre il devait y avoir des avancées pour libérer

ces terrains, mais ce n'est pas encore fait. Pour le terrain ex-Siemens, une date de délibéré a été fixée à la mi-janvier.

Les propriétaires sont des sociétés d'investissement dans l'immobilier, ayant chacun un projet précis, que nous suivons de près, important pour ne plus laisser de terrains vides.

Question n°3 :

Groupe de travail

Des propositions de groupe de travail ont été lancées par la municipalité en Janvier 2021 et des volontaires s'y sont inscrits (Terrain ex-maison médicale, terrain Pagès, avenir du secteur de La Geneste, circulation). Or des décisions semblent être prises et des projets retenus sur ces secteurs sans que les groupes de travail n'aient été écoutés, consultés, sollicités ou même réunis. Vos vœux de co-construction et de démocratie participative lors de la campagne électorale semblent caduques ? Comptez-vous vraiment faire participer des groupes de travail d'élus et non élus à vos décisions?

Réponse :

Je vous remercie de vous soucier de démocratie participative et de nous rappeler les engagements que nous avons pris à ce sujet.

Il est vrai que nous en avons été privés lors de la mandature précédente.

Pour vous répondre je prendrai 2 points.

Tout d'abord sur les commissions :

Reprenez le nombre de réunions des 2 commissions Urbanisme ou Travaux tenues dans la mandature précédente et comparez avec le nombre de celles tenues depuis 1 an ! La comparaison est impressionnante !

Nous avons toujours annoncé qu'au moment venu, en fonction des besoins, nous créerions les groupes de travail nécessaire.

Ce que nous avons fait notamment sur l'OAP 2, la vidéoprotection, le parking du Pré St Jean.

Contrairement à ce que vous affirmez, les groupes que vous citez n'ont pas été encore proposés et bien évidemment certains le seront au moment opportun. Et je rappelle que la dynamisation des conseils de quartier est là aussi organisée pour recevoir les perceptions et suggestions des Bucois.

Question n°4 :

Animations de Noël.

Certains commerçants semblent inquiets de l'investissement de la ville dans les fêtes de Noël et de fin d'année.

Quelles sont les animations prévues ? Les décorations prévues ? Sur quels secteurs ? Quelle logistique ? Quel budget ?

Réponse :

Nous sommes en contact régulier avec le président de l'association des commerçants et une réunion est prévue avant la fin de semaine. Certains ont déjà été consultés et nous ont fait part des activités qu'ils prévoient.

Les différents services de la ville s'occupent de la logistique et les services animations sont déjà dans l'organisation de l'évènement.

Nous attendons différents devis de prestataires. Le budget prévu est de 5000 €

Des illuminations ont été commandées par les Services Techniques pour plusieurs sites de la ville, y compris la place du Marché.

Les commerçants sont prévenus depuis fin août.

Les communes en général cherchent aujourd'hui à maîtriser voire réduire les coûts d'électricité dans le domaine des illuminations.

Par ailleurs certains dispositifs nécessitent l'usage d'équipements et nous nous efforçons de contrôler ces dépenses de location de matériel

Question n°5 :

Des cambriolages ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Quel est le bilan des cambriolages sur les 12 derniers mois? Les caméras de vidéo-surveillance ont-elles permis de faire avancer les enquêtes? Faut-il en ajouter? En déplacer?

Qu'en est-il du renforcement des effectifs communaux de sécurité publique (policiers municipaux/ASVP...) ?

Réponse :

Les chiffres à ma connaissance sur 12 mois du 15/11/2020 au 14/11/2021 sont les suivants :

22 vols par effraction (VPE) sur 12 mois glissants :

2 VPE en novembre 2020

4 VPE en décembre 2020

10 VPE en janvier 2021

1 VPE en mars 2021

3 VPE en octobre 2021

2 VPE en novembre 2021

Les caméras de vidéo-surveillance ont-elles permis de faire avancer les enquêtes ?

Les caméras sont en effet exploitées systématiquement suite à un VPE mais nous n'avons pas forcément les retours et les enquêtes peuvent prendre du temps.

Faut-il en ajouter ? En déplacer ?

Les préconisations en cours relèvent des besoins de déplacement de certaines, d'ajouts d'autres. Ces travaux en cours avec VGP et nous en sommes à l'étape de chiffrage de devis.

Qu'en est-il du renforcement des effectifs communaux de sécurité publique (policiers municipaux/ASVP...) ?

Nous avons toujours un poste ouvert pour le recrutement d'un policier municipal.

Question n°6 :

Il y a un mois et demi, notre groupe vous interpellait au sujet de la dégradation de la route entre le Petit Jouy et Buc. Aujourd'hui aucune amélioration n'est constatée. Qu'est-il prévu à ce sujet ?

Réponse :

J'ai moi-même rappelé lors du dernier CM que nous avons identifié depuis plusieurs semaines 2 zones sur lesquelles il nous fallait intervenir. Ce qui va être fait d'ici début décembre.

Question n°7 :

Et enfin, lors du CA du LFA de mardi dernier, la mairie a contractualisé avec le LFA pour l'utilisation du gymnase du LFA pendant les vacances de la Toussaint. Or la convention est au nom de la proviseure d'un côté et de Jamel Didri (directeur Jeunesse) de l'autre. Ce dernier n'ayant pas de responsabilité légale, n'est-ce pas le maire qui devrait signer ce type de contrat?

Réponse :

Aucune convention n'a été signée à ce jour, c'est une mauvaise information. Un projet de convention est en cours d'élaboration par notre partenaire le LFA, mais le contenu n'est pas encore validé. Comme toutes les conventions établies par les services dans l'intérêt de la collectivité, elle sera bien évidemment à la signature du Maire.

La séance est levée à 21h40,

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE LUNDI 13 DECEMBRE 2021 à 20 heures**

Fait à Buc, le 18 novembre 2021,



Le Maire

Stéphane Grasset
Stéphane GRASSET